

assuré social REBOUL ARTHUR nº de Sécurité Sociale 1 89 02 75 112 356 65 Pour tout contact 04 94 16 97 01

CNMSS 247, avenue Jacques Cartier 83090 Toulon Cedex 9

M. REBOUL ARTHUR APP 13 3E ET 59 RUE LAMARCK 75018 PARIS

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/07/2017 au 31/07/2017 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte.

vos rempourse	ments de soins			-	
dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montan vers
	pour ARTHUR né(e) le 24/02/1989				
	maladie				
	réf 2110 1719440001715				
11/07/2017	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN CORRESPONDANT ACTE TECH MEDICAL Sect2 (ATM)	80,08	29,06	70 %	20,3
	participation forfaitaire (PFH)	,	-,		-1,0
	maladie				
	réf 0100 1719880000950				
	A noter : Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre p les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours co C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement.	ordonné n'ont donc i	pas été payées.		
14/06/2017	PHARMACIE pour ARTHUR né(e) le 24/02/89		(1705172112)		-1,00
	le 17/07/2017 : 18,34 euro(s)				
	maladie				
	réf 2110 1720540001368				
04/07/0047	ACTE PROPHYLAXIE (AXI)	20.02	20.02	70 %	20.24
24/07/2017	ACTE PROPHYLAXIE (AXI)	28,92 14,46	28,92 14,46	70 % 70 %	20,2 ² 10,12
	SOINS DENTAIRES (SDE)	40,97	40,97	70 % 70 %	28,68
	maladie				
	réf 0100 1720680001333				



assuré social REBOUL ARTHUR nº de Sécurité Sociale 1 89 02 75 112 356 65 Pour tout contact 04 94 16 97 01

CNMSS 247, avenue Jacques Cartier 83090 Toulon Cedex 9

M. REBOUL ARTHUR APP 13 3E ET 59 RUE LAMARCK 75018 PARIS

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/07/2017 au 31/07/2017 .

vos remboursements de soins							
dates	nature des prestations	montant base du montant payé rembours. taux versé					
	A noter : Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé direct les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations ho C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce rer	rs parcours coordonné n'ont donc pas été payées.					
17/07/2017	PHARMACIE pour ARTHUR né(e) le 24/02/89	(1705901468) -0,50					

	le 25/07/2017 : 58,54 euro(s)				
pour information	on				
dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour ARTHUR né(e) le 24/02/1989 maladie				
	réf 2110 1719910001849				
17/07/2017	PHARMACIE (PH4)	1,69	1,69	30 %	0,51
	HONOR. DISPENS. (HD4)	1,02	1,02	30 %	0,31
	franchise à retenir (FRT) (1)				-0,50

réglé le 19/07/2017 au destinataire GRANDE PHARMACIE MARCADET : 0,82 euro(s)